



**UNION des DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX de l'ÉDUCATION NATIONALE  
des ALPES MARITIMES**

**DELEGATION de GRASSE et VAL de SIAGNE**  
Siège social : 19 Chemin de la Chapelle St Antoine  
**06130 Grasse - Tél : 04 93 70 60 87 – 06 83 08 78 33**  
**ANNÉE CIVILE 2024**

**RAPPORT MORAL**

Bienvenue à tous les participants.

Durant cette année 2024, la France a vécu au rythme des Jeux Olympiques et des Jeux Paralympiques! Bel exemple pour passer le flambeau.

C'est le 27 janvier 2012 que vous m'avez nommée Présidente. Je peux vous assurer de ma grande hésitation à accepter cette responsabilité, à l'époque DDEN depuis 2007 je manquais d'expérience. J'ai pris la décision parce que j'ai eu l'assurance d'être accompagnée par les membres du Conseil d'Administration dans leur totalité et qui d'ailleurs ne m'ont jamais quittée, mais accompagnée aussi par vous tous. Merci à toutes et à tous pour votre travail et votre aide. Je remercie aujourd'hui, tout particulièrement Christian Lavaux qui fait acte de candidature pour ce poste qui saura lui apporter le même plaisir que j'ai eu à le découvrir, et il saura faire progresser encore et encore notre association locale, pour le bien vivre à l'école.

Notre délégation « Grasse-Val de Siagne », est riche de 66 écoles et 1 privée des circonscriptions académiques de Grasse et Val de Siagne qui sont réparties sur 22 communes différentes. Nous couvrons également 1 école de Vence et 3 écoles de la circonscription de Valbonne (sur 3 communes)

Nous avons accueilli 2 nouvelles DDEN durant cette année 2024 et nous les remercions. Par contre, 3 amis DDEN, pour cause personnelle, ont donné leur démission. Notre effectif reste stable et très actif.

Je remercie tous les DDEN pour l'apport à notre association d'une ambiance toujours chaleureuse qui lui assure cette belle continuité.

C'est ainsi que toutes les écoles que couvre notre délégation vont conserver un DDEN et ce sont à ce jour 28 délégués DDEN qui les suivent avec conviction, sérieux et assiduité. Le travail réalisé par chacun démontre cette année encore, la vigilante attention qui est apportée pour chaque école. Notre objectif pour que toutes les écoles puissent bénéficier de la présence d'un DDEN est réalisé et devra être poursuivi afin que chaque école puisse toujours avoir et compter sur l'action d'un DDEN.

*Les D.D.E.N. ne sont pas isolés, regroupés dans une association qui assure formation, compétences et appui.*

*Au cours de cette année 2024, la délégation de Grasse-Val de Siagne peut se réjouir de sa vitalité, soucieuse d'œuvrer pour une école de la République, démocratique et laïque, une école publique de qualité, ouverte à tous les enfants. »*



## **RAPPORT D'ACTIVITES 2024**

Notre année civile 2024 a été rythmée par :

### I - LES REUNIONS :

\* les trois réunions statutaires :

- l'**Assemblée générale et trimestrielle du 15 mars 2024 à Grasse**
- l'**Assemblée trimestrielle du 6 juillet 2024 au MAS**
- l'**Assemblée trimestrielle du 18 novembre 2024 à Mouans Sartoux**

\* et précédant ces assemblées, trois réunions de **Bureau élargi** :  
les 13 février, 11 juin et 14 octobre 2024 à Mouans Sartoux

Chacune de ces réunions est suivie du compte-rendu adressé à chaque DDEN de la délégation, et aux membres du CA de l'Union,

\* et par chacun, visites et échanges spécifiques avec les **communes** des écoles (collectivités, élus et services municipaux)

\* l'**Assemblée Générale de l'Union Départementale** : le 4 avril 2024 à Grasse organisée par notre délégation.

L'UD06 organisa aussi des **rencontres du CA départemental** les 11 mars à Mouans Sartoux, 23 mai à Nice et 4 novembre 2024 à Cagnes sur Mer, précédées de « Bureau ».

Conformément aux statuts, le renouvellement du tiers des candidats pour le conseil d'administration départemental et son bureau, a été approuvé à l'unanimité.

Participation en visio au **108ème Congrès National 2024** des DDEN à Montpellier : 31 mai -2juin et vote par correspondance

**Concours Samuel Paty « Se construire citoyen »** : remise des prix nationaux du 22/05 à Champs-sur-Marne aux deux écoles du département (Nice et Grasse)

Notons que les rencontres et les actions individuelles dans nos écoles se trouvent renforcées par la dynamique de l'ensemble des DDEN du département et des membres de la délégation de Grasse et Val de Siagne.

## II - LES SECTEURS d'ACTIVITE.

Les membres de notre délégation ont été présents dans **les Conseils d'école**, attentifs aux problèmes dans les domaines des effectifs, de l'accueil des élèves handicapés, de la restauration, du personnel d'encadrement, de l'hygiène et de la sécurité et ont œuvré au suivi des travaux à entreprendre.

Et de la même façon, les DDEN ont participé aux **Commissions de Sécurité** dans leurs écoles et aux suivis des consignes du **PPMS** (plan particulier de mise en sécurité), aux **exercices** « incendie », aux **Commissions de restauration** et aux réunions des **Caisses des Écoles** de différentes communes.

Chaque DDEN a rempli consciencieusement le **rapport annuel de visite de l'école** où il est affecté, souvent grâce à l'aide des directrices et directeurs toujours attentifs à ce document, occasion de faire le point sur l'organisation de l'école, les effectifs, les locaux et la sécurité, mais aussi moment privilégié de rencontre. Nous les en remercions. Ce sont, pour l'année 2023, 53 écoles qui ont été visitées et les rapports ont été transmis aux Maires des communes ainsi qu'aux Inspecteurs de l'Éducation Nationale des circonscriptions de Grasse - Val-de Siagne, de Valbonne et de Vence. Nous avons toujours des retours positifs et les remerciements des Maires et IEN qui apprécient la vigilante attention des DDEN de notre délégation. Les rapports pour l'année 2024 sont encore en cours d'exploitation.

Chaque DDEN a pu rencontrer le directeur ou directrice de son école d'affectation. Les différents contacts relatifs à la vie de l'école montrent également l'écoute de tous les DDEN. Ils apportent aide également aux différentes manifestations organisées pour les enfants des écoles. Ils **participent à toutes les activités** favorisant la création et le développement des oeuvres complémentaires de l'école publique proposées par les communes .

Les DDEN s'engagent pour l'intérêt de l'Enfant et oeuvrent dans le cadre de leur fonction, à promouvoir l'École de la République. Ils proposent toujours le concours fédéral intitulé « Samuel Paty : se construire Citoyen », mais aussi le concours « école Fleurie », projet éducatif d'apprentissage du vivre ensemble.

Nous avons présenté nos actions lors des **forums des associations** de 3 communes : à Peymeinade, Pégomas et La Roquette le 7 septembre, mais aussi au Festival du Livre à Mouans Sartoux les 4,5 et 6 octobre 2024 (avec questionnaire sur le handicap)

Le numéro 42 de notre **bulletin** a été distribué pour consultation publique à l'ensemble des Maires, mais aussi aux acteurs scolaires des communes, I.E.N. I.A. et directrices ou directeurs des écoles, ainsi qu'à tous les DDEN de notre association et autres membres de l'Union départementale et Fédérale. Il est proposé également sur le site du département. Notre bulletin annuel nous aide à expliquer nos actions aux tiers, et ce n°42 a été travaillé sur le thème "**Inclusion du handicap dans nos écoles**"

Dans la continuité de notre mission pour veiller à la bonne vie des enfants à l'école et autour de l'école, nous avons choisi des **livres en dotation** sur ce même thème, offerts à toutes les écoles couvertes par notre délégation, un livre par chacun des 3 cycles : *Les DDEN cherchent à faire connaître les actions positives dans nos écoles. L'intérêt qu'ils portent au devenir et à la réussite scolaire des élèves et à la défense de la Laïcité démontre que le droit à l'éducation pour tous les enfants, quel que soit leur handicap, est un droit fondamental.*

*A l'enfant qui feuillettera ce livre nous souhaitons un plaisir de lecture qui lui ouvrira les portes du bien vivre ensemble. Que la lecture de ces livres soit source de plaisir et de culture.*

L'Union Départementale des DDEN (UD06) ainsi que la Fédération nous apportent la **formation indispensable** par le suivi des actualités dans la revue «le Délégué» et les mails d'informations. Ont été également organisées des sessions de formation DDEN. Notons que notre délégation, de par sa vitalité et par son nombre de DDEN, essaie d'apporter son expérience à l'ensemble des membres de l'Union départementale et invite à chacune de ses rencontres, tous les membres des autres délégations.

Nous avons pu organiser lors de nos rencontres en présentiel des retrouvailles conviviales autour d'un repas avec amis et conjoints. Nous avons toujours le plaisir d'y retrouver des **DDEN , membres honoraires**

Le travail reconnu des DDEN est clairement visible lors de **l'attribution des subventions de fonctionnement** notamment par les communes de Andon, Auribeau, Caussois, Cipières, Escragnoles, Grasse, Mouans-Sartoux, Mougins, Pégomas, Peymeinade, La Roquette sur Siagne, Saint-Vallier-de-Thiery et Le Tignet.

Nous les remercions vivement de ce témoignage de reconnaissance qui encourage les actions de notre association.

### III- EN CONCLUSION :

Les DDEN regroupés dans une association qui assure formation, compétence et appui œuvrent par chacune de leur mission pour la

**Qualité de vie des enfants à l'école et autour de l'école,  
une école publique, laïque ouverte à tous les enfants,  
l'école de la République**